



# PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité de Trois-Rives**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière, QUE :**

Le rôle général de perception 2020 est complété et déposé au bureau de la municipalité de Trois-Rives et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Les taxes sont payables dans les trente jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

**DONNÉ** à Trois-Rives, ce sixième jour de février deux-mille-vingt.

Directrice générale et  
secrétaire-trésorière